

Distr.
GENERALE

S/3183/ Corr.1

4 mars 1954

FRANCAIS

ORIGINAL : ANGLAIS

RAFFORT ADRESSE AU CONSEIL DE SECURITE, EN APPLICATION DE LA RESOLUTION
DU CONSEIL DU 24 NOVEMBRE 1953 (S/3139/Rev 2), PAR LE CHEF D'ETAT-MAJOR
DE L'ORGANISME CHARGE DE LA SURVEILLANCE DE LA TREVE

Rectificatif

Annexe C, pages 6 et 7 :

Pour les votes relatifs à la plainte No X265 formulée par la Jordanie,
lire les résultats comme suit :

(page 6)	VOTE :	Paragraphe 1	-	Jordanie	: 1 voix pour
				Israël	: 1 voix contre
				Président	: 1 voix pour
		Paragraphe 2	-	Jordanie	: 1 voix pour
				Israël	: 1 voix contre
				Président	: 1 voix pour

Le projet de résolution jordanien a été adopté à la majorité.

(page 7)	VOTE :	Paragraphe 1	-	Israël	: 1 voix pour
				Jordanie	: 1 voix contre
				Président	: 1 voix pour
		Paragraphe 2	-	Israël	: 1 voix pour
				Jordanie	: 1 voix contre
				Président	: 1 voix pour

Le projet de résolution israélien a été adopté à la majorité.